FÉDÉRATION DE L'INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE

- Présentation de Louis Bégin,
- a la commission permanente sur l'eau ,l'environnement, le développement durable et les grands parcs
- Dossier Publisac

L'industrie forestière en chiffres

- 20 milliards $ de chiffre d'affaires, moteur de développement économique dans toutes les régions du Québec (2017)
- 11 % des revenus manufacturiers du Québec (2017)
- 10,6 milliards $ d'exportations totales (2018)
- 8,5 milliards $ de balance commerciale (2018)
- Présente dans 83 % des municipalités du Québec (2019)
- Représente plus de 10 % des emplois dans 152 municipalités (2019)
- 59 650 emplois directs (2019)
- Des salaires 13,1 % supérieurs à la moyenne des autres secteurs d'activités (2019)

l'ameublement ou construction (bois d'œuvre)

pâte a papier et les panneaux

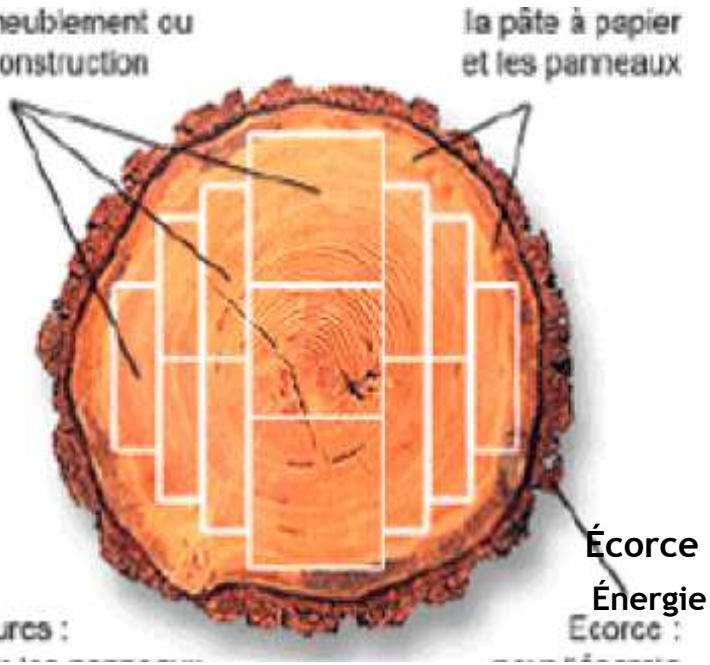

Écorce

Énergie ou composte

sciures

Les panneaux et l'énergie (granule de bois)

FSC, SFI, ACNOR

- **Les trois systèmes de certification obéissent à des normes rigoureuses**
- Bien que les systèmes de certification des forêts diffèrent, tous trois s'appuient sur des normes qui reflètent la conception actuelle de ce que l'aménagement forestier durable devrait être.
- Selon le Conseil canadien des ministres des forêts, les trois systèmes de certification en vigueur au Canada :
- exigent des vérifications indépendantes réalisées par des tiers qui évaluent la planification, les procédures, les systèmes et le rendement des opérations forestières par rapport aux normes préétablies;
- exigent des vérifications de surveillance annuelles et la communication au public des résultats des rapports de vérification;
- exigent la participation des populations autochtones concernées afin que leurs droits, leurs connaissances et leurs valeurs soient respectés;
- offrent une assurance sur la chaîne de possession;
- reprennent les principes fondamentaux de l'aménagement forestier durable en exigeant la conformité aux lois pertinentes et en faisant la démonstration qu'aucune exploitation forestière non autorisée n'a eu lieu;
- visent plus que la simple production ligneuse en assurant la conservation de la biodiversité

EMPREINTE ÉCOLOGIQUE

- Les centres de données ,aux États-Unis, et en Ontario, continuent d'être alimentés par l'électricité produite à partir de combustibles fossiles. Pour avoir une idée, un centre représente la consommation électrique d'une ville de 50 000 habitants.

EMPREINTE ÉCOLOGIQUE

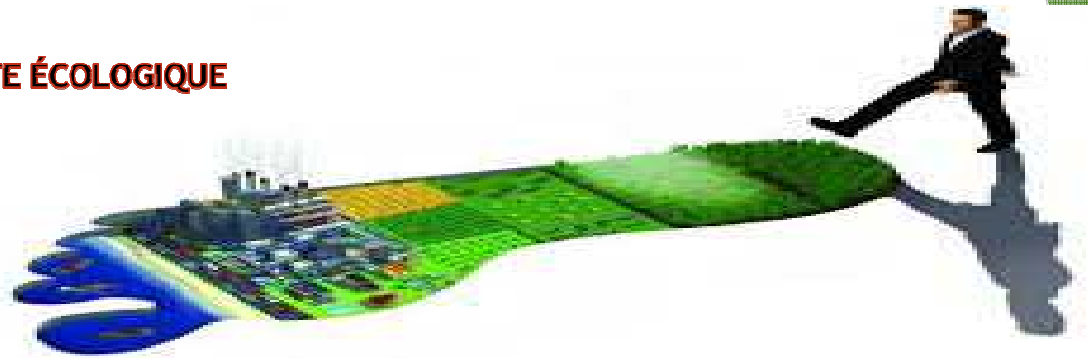

- Quelques Chiffres(par année)
- *33 courriels de 1 Mo envoyé à deux personnes 220 jours par année = 1 000 km en voiture*
- Envoyer un courrier électronique de 1 Mo à 1 personne équivaut à la consommation directe de 25 Wh, soit 25 min d'utilisation d'une ampoule de 60 W.
- Un courriel de 1 Mo envoyé à une personne entraîne potentiellement une consommation d'énergie fossile équivalente à 6 g de pétrole.
- Les ordinateurs, centres de données, équipements réseaux et autres appareils numériques pèseront 14 % des émissions des gaz à effet de serre en 2020. Un simple courriel génère ainsi 4 grammes de CO2, tandis qu'un message avec une photo représente l'équivalent de 500 mètres en voiture.
- L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) publiait en juillet 2011 une analyse du cycle de vie (ACV) des courriers électroniques

- La crise économique touche durement le commerce de proximité. Avec l'arrivée des sites de e-Commerce, les petits commerces comme, le boulanger, le boucher, la quincaillerie ou encore le fleuriste du centre-ville se voient touchés. Certaines villes établissent des plans stratégiques localement afin de redynamiser leur centre-ville, la publicité au niveau local est un incontournable pour atteindre ses objectifs. Les petits commerçants de proximité n'ont pas les moyens financier et technique pour soutenir la concurrence au plate forme d'achat en ligne. Leur privés d'un lien privilégié avec le citoyen c'est une mort annoncée.

La réduction de l'utilisation des Publisac risque d'avoir plusieurs impacts négatifs sur :

- L'industrie forestière
  - Détournement de la valorisation actuelle vers une valorisation énergétique à plus faible valeur ajoutée
  - Affaiblissement de l'ensemble de la filière forestière
  - Élimination d'emplois biens rémunérés et au cœur de l'économie de certaines régions
- L'économie local
  - Perte d'un accès efficace aux consommateurs locaux pour les commerçants
  - Fragilisation face aux grands annonceurs du Web (Amazone, Facebook, Google, etc.)
  - Perte du réseau de distribution pour les hebdomadaires locaux
- L'industrie du recyclage
  - Réduction des économies d'échelle liées au volume
  - Fragilisation de l'industrie

- A T'ON LES MOYENS AU QUÉBEC DE SE PRIVER D'UNE ÉCONOMIE SOUMISE A DES REGLES TRES STICKE EN ENVIRONNEMENT ,CONTRIBUANTE A LA RICHESSE COLLECTIVE DES QUÉBÉCOIS
- AU NOM DE L'ENVIRONNEMENT DIRIGER LES CITOYENS VERS UNE INDUSTRIE BEAUCOUP PLUS POLLUANTE SANS AUCUNE REGLE OU ENCADREMENT EN ENVIRONNEMENT
- UNE ÉCONOMIE EN CROISSANCE CONSTANTE,DE PRODUCTION DE GES (GAS A EFFET DE SERRE)
- PEUT 'ON MIEUX ENCADRÉ ,REDÉFINIR ,REVALORISER LE RECYCLAGE AU QUÉBEC?

- MERCI
- FIN DE LA PRÉSENTATION